
LA MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE MEDICOSOCIALE EN ENTREPRISE

**UN DISPOSITIF DEDIE A LA PREVENTION DES
RISQUES EN RH**

Erick LEROUX et Michèle VAN de PORTAL
Université de Paris 13



PLAN DE LA PRESENTATION

**○ I – INTERÊT DE LA RECHERCHE ET
PROBLEMATIQUE**

○ II – METHODOLOGIE

○ III – RESULTATS

○ IV – CONCLUSION



- **L'entreprise sollicite ses collaborateurs de manière prégnante afin de rester positionnée sur son secteur d'activité**
- **Sa finalité est de dynamiser des comportements professionnels dans le but de valoriser et augmenter le capital humain en créant un avantage concurrentiel unique.**
- **Parallèlement, le chômage d'offre d'emploi rend insécure la place du professionnel au sein de son organisation.**



LES RISQUES LIES A L'ORGANISATION INTERNE DE L'ENTREPRISE.

- La catégorie des risques que l'entreprise doit gérer s'oriente autour de :
 - L'organisation interne
 - L'environnement externe
 - L'information nécessaire au pilotage
- Les risques internes sont surtout constitués par :
 - La sécurité informatique
 - L'image de marque de l'entreprise
 - Les Ressources Humaines



LES RISQUES LIÉS A LA FONCTION RH

Ils peuvent se caractériser notamment par :

- **Un taux élevé de turn Over**
- **Une baisse des compétences**
- **Une dégradation du climat social**



LA PREVENTION DES RISQUES DANS LES RESSOURCES HUMAINES

Elle doit être en capacité de :

- D'identifier et analyser les facteurs de risques sur un plan individuel et/ou collectif

Elle doit s'attacher à :

- Garantir un cadre contenant et sécurisant aux salariés

Elle doit proposer :

- Des formes dédiées de management (de sécurité, de proximité)



LA PROBLEMATIQUE

**Comment peut on prévenir le risque en RH
à travers la mise en place d'un dispositif
médicosocial en entreprise ?**




LE DISPOSITIF MEDICOSOCIAL

Imposé par le législateur des entreprises de plus de 250 salariés :

- Sa mission est d'écouter, d'aider et de soutenir les salariés
- Cette mission est réalisée par des professionnels du secteur social et médical (médecin, infirmières, assistante sociale)
- Son implantation peut être organisée en interne ou à l'extérieur de l'entreprise.



LE CHAMP DE L'ETUDE : LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF MEDICOSOCIAL AU SEIN DE CENTREAL

- Le choix de l'entreprise est motivé par le fait que**
- **Le groupe L'OREAL a mis en place une stratégie de prévention des risques à travers l'ensemble de ses sites**
 - **CENTREAL appartient au groupe L'OREAL**
 - **Le groupe L'OREAL soutient la mise en place du dispositif médicosocial en lien avec les dispositions du législateur (2008)**
 - **CENTREAL a choisi d'implanter ce dispositif en interne**
- 

HYPOTHESE DE RECHERCHE

A partir de 2 éléments principes :

- **L'entreprise doit proposer à ses collaborateurs un cadre contenant et sécurisant**
- **Le dispositif médicosocial propose une aide, une écoute et exerce une fonction soignante**

Le dispositif médicosocial peut être considéré comme un élément clef de la prévention des risques dans le domaine des ressources humaines.



LA METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Il s'agit d'une étude qualitative réalisée :

- **Auprès d'un échantillon représentatif de professionnels exerçant sur le site de CENTREAL (internes et externes au dispositif)**
- **A partir d'un guide d'entretien semi directif explorant :**
 - **L'autonomie du dispositif**
 - **Les domaines d'intervention**
 - **La nature des actions engagées**
 - **Les effets des actions engagées**



RESULTATS DE L'ETUDE


La synthèse des résultats est partitionnée en 2 axes :

- **Les résultats relatifs à l'intervention sociale**
- **Les résultats relatifs à l'intervention médicale**




LES RESULTATS / INTERVENTION SOCIALE

Domaines d'intervention	Actions relatives aux domaines d'intervention
Vie professionnelle	Accompagnement au départ Intégration des nouveaux salariés Mutation Aménagement du temps de travail Accompagnement de la vie au travail
Vie personnelle	Conjugalité Enfants Logement Finances Santé Administratif et juridique



LES RESULTATS / INTERVENTION MEDICALE

Domaines d'intervention	Actions relatives aux domaines d'intervention
Vie professionnelle	Guidance et conseil relatifs à l'hygiène et à la sécurité Visites médicales Etude de l'adaptation aux horaires et aux postes de travail
Vie personnelle	Conseils relatifs à la santé (physique et psychique) Prévention et soins



IMPACT DU DISPOSITIF MEDICOSOCIAL SUR LA PREVENTION DES RISQUES

L'effet du dispositif médicosocial implanté en interne est observable puisqu'il permet :

- De répondre, en partie, aux besoins de sécurité, d'appartenance et d'estime de soi des salariés
- De maintenir et optimiser le bien être du salarié dans sa vie personnelle et professionnelle
- De favoriser son investissement professionnel en termes d'effcience et d'efficacité



LES LIMITES

Certaines limites peuvent circonscrire l'action du dispositif :

2 axes sont repérés :

- **Structurer l'action à travers le caractère volontariste de son management**
- **Pouvoir intégrer de nouvelles parties prenantes au sein de son dispositif**



CONCLUSION

Le dispositif médicosocial interne à l'entreprise :

- **Repose sur la responsabilité sociale de l'entreprise**
- **Questionne la politique de management de la santé et de la sécurité au travail au sein de l'organisation**
- **Représente une clef de performance puisqu'elle concoure au bien être des salariés et, *in fine*, :**
 - **A la prévention des risques de stagnation ou dégradation des compétences des collaborateurs.**
 - **Au maintien et à l'optimisation du savoir-faire concurrentiel de l'entreprise**



-
- **Les voies de recherche envisagées :**
 - **Prolonger l'étude en la faisant par catégorie de métier, puis faire des comparaisons.**
 - **Réaliser une étude similaire dans un autre secteur d'activité.**
- 